

RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'année 2022 du comité départemental 13 ont été clôturés le 31 aout 2022.

L'activité 2022 a repris normalement après deux années impactées par la pandémie de Covid 19. Ainsi, le compte de résultat de l'exercice présente un excédent de 8720€. En début d'exercice, la trésorerie s'élevait à 62 913€.

Les produits représentent 48 412€ donc près de 50% du fait de l'activité de Jean. Le conseil général a octroyé 11 000€ de subvention soit 6 000€ de fonctionnement et 5 000€ pour le l'opération "Provence, Terre de sports" mise en place à l'occasion des JO Une subvention de fonctionnement de 6 675€ pour l'année 2022 nous a été octroyée par l'ANS/FFTA soit 4 450€ pour cet exercice.

Les charges sont de 39 793€ et sont constitué à 60% des charges de personnel.

Les achats de petit matériel sont composés d'un filet de protection, de flèches, de cordes et de matériel d'entretien des cibles en mousse. Les prestations ETD (3980 €) sont constituées par la rétribution de Mathieu et Bruno.

Les prestations clubs représentent le montant des sommes versées aux différents clubs qui ont accueillis des stages, des championnats départementaux et des manches de l'arc13.

Le bilan au 31 aout 2022, montre en fond propre un report à nouveau de 64 767€. Les disponibilités sont de 83 453€ soit 51 385€ sur le compte épargne et 32 068€ sur le compte courant.

Rapport établi le 21 novembre 2022.

C. HENRY

TRESORIER